

Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre Recommandations prébudgétaires pour 2019 *Août 2018*

Les diététistes du Canada est une association pancanadienne de professionnels de la santé qui représente les diététistes.

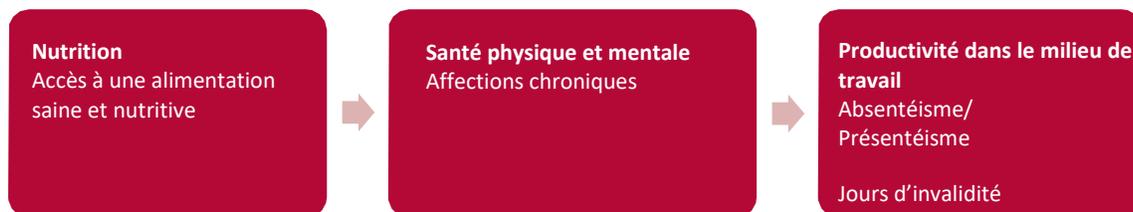
Les diététistes sont passionnés par la nourriture. Le Canada compte plus de 10 000 diététistes et nous partageons tous une profonde appréciation de la nourriture, la curiosité de comprendre la science qui la sous-tend et les outils pour en exploiter le potentiel. Comme tous les professionnels de la santé réglementés, nous suivons une formation complète et rigoureuse, tant en cours d'emploi qu'à l'université. Nous sommes déterminés à collaborer avec les patients, les clients et les collectivités pour atteindre leurs objectifs communs, soit une meilleure alimentation et une meilleure santé.

Les diététistes du Canada recommande que le gouvernement du Canada :

1. Appuie la mise en place de services diététiques de télésanté pancanadiens coordonnés en lien avec la Stratégie en matière de saine alimentation pour les Canadiens (Santé Canada) et une politique alimentaire pour le Canada (Agriculture et Agroalimentaire Canada).
2. Inclue les services des diététistes agréés dans le Régime de soins de santé de la fonction publique, afin que les fonctionnaires fédéraux aient accès à des services de diététistes et de promouvoir la santé des employés.
3. Offre des incitatifs aux provinces et aux territoires pour appuyer l'accès aux services de soins de santé interprofessionnels, y compris des diététistes, surtout dans les établissements de soins primaires et de soins à domicile.
4. Exige la surveillance des taux d'insécurité alimentaire des ménages à chaque cycle de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (à l'aide du module de l'Enquête sur la sécurité alimentaire des ménages), afin de mesurer et de suivre les réductions de l'insécurité alimentaire des ménages comme indicateur de réussite de la mise en œuvre des stratégies globales de réduction de la pauvreté.

Contexte et justification des recommandations

Assurer la compétitivité du Canada par la nutrition, la santé et la productivité dans le milieu de travail



- Les mauvaises habitudes alimentaires et la mauvaise alimentation sont des facteurs clés de l'apparition de maladies chroniques.
- Selon une analyse récente, il en coûterait 13,8 milliards de dollars au Canada pour ne pas respecter les recommandations en matière de saine alimentation.
- L'insécurité alimentaire des ménages est associée à un risque accru de problèmes de santé chroniques (1,5 à 3,5 fois plus élevé).
- L'insécurité alimentaire chez les enfants a une incidence négative sur la santé physique et mentale, et pourrait contribuer à réduire les perspectives d'emploi et la productivité dans le milieu de travail.
- Le fait d'avoir un ou plusieurs problèmes de santé ou maladies chroniques augmente considérablement l'absentéisme au travail et le présentéisme.
- Les interventions de promotion de la santé sur les lieux de travail liées à l'alimentation peuvent améliorer la productivité du travail de 1 à 2 %.
- Les conseils nutritionnels prodigués par les diététistes peuvent réduire la perte de productivité liée à la santé jusqu'à 64 %, et réduire les jours d'invalidité jusqu'à 87 %, comparativement aux soins médicaux habituels.

Recommandation 1 : Appuyer la mise en place de services de télésanté pancanadiens coordonnés

Tous les Canadiens devraient avoir accès à des services de diététistes afin de favoriser une alimentation saine et de gérer les maladies chroniques. Malheureusement, de nombreux Canadiens n'ont pas accès à des services de diététistes. Selon le rapport sur le diabète publié en 2011 par l'Agence de la santé publique du Canada, seuls 26 % des patients atteints de diabète avaient consulté un diététiste l'année précédente. Compte tenu de l'importance des conseils en matière de nutrition dans la prise en charge du diabète, comme le démontrent les Lignes directrices de pratique clinique de 2018 de l'Association canadienne du diabète, il semble que le système de santé ne mette pas ces patients en contact avec les soins appropriés, ou que la pénurie de diététistes empêche l'accès à des soins adéquats. Dans le Sondage national des médecins 2013, 46 % des médecins de première ligne ont déclaré que l'accès de leurs patients aux diététistes était insatisfaisant.

Il faudrait élaborer une stratégie pancanadienne coordonnée de télédiététique en collaboration avec les provinces et les territoires. À l'heure actuelle, certains services diététiques de télésanté financés par le secteur public (« gratuits ») ne sont disponibles que dans quatre provinces : la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador, et les autres provinces et territoires n'offrent pas de tels services. Les conseils téléphoniques prodigués par des diététistes agréés constituent un élément efficace de la démarche d'amélioration des habitudes alimentaires et offre l'avantage d'ouvrir l'accès aux régions rurales, éloignées ou insuffisamment desservies, et ce, dans plusieurs langues. Il a été démontré que l'accès aux services de télédiététique contribue à l'amélioration des résultats pour la santé et à la réduction des facteurs de risque, comme un meilleur contrôle de la glycémie chez les diabétiques, la réduction de la tension artérielle chez les personnes souffrant d'hypertension et la perte de poids chez les personnes qui ont un excès de graisse.

En 2018, les Diététistes du Canada ont collaboré avec la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Santé Canada pour offrir un service pilote de télédiététique ciblant des communautés des Premières Nations de la Saskatchewan. L'évaluation initiale a été très positive et constitue un bon exemple de la prestation de services aux populations vivant dans des régions éloignées et ayant un accès limité aux professionnels de la santé. De plus, cette approche pancanadienne peut appuyer la mise en œuvre de la politique alimentaire et de l'orientation alimentaire fédérales et provinciales en offrant aux Canadiens un accès facile à une ressource centralisée pour obtenir des conseils alimentaires et nutritionnels fondés sur des données probantes et cohérentes.

Recommandation 2 : Services de diététique pour les employés du gouvernement fédéral, dans le cadre du Régime de soins de santé de la fonction publique

Le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) est le plus important régime privé d'assurance de soins de santé offert par un employeur au Canada. À l'heure actuelle, les services diététiques ne font pas partie des services de soins de santé offerts aux quelque 1,4 million d'employés de la fonction publique fédérale et à leur famille (y compris les retraités) qui bénéficient de la protection du

RSSFP. Cette omission devrait être corrigée immédiatement afin d'assurer l'accès à des soins de santé interprofessionnels complets et de promouvoir le bien-être et la productivité dans le milieu de travail.

Environ 30 % des Canadiens sont atteints d'une maladie chronique, et beaucoup ont plus d'un problème de santé physique ou mentale. La mauvaise santé des employés coûte cher aux employeurs, car les employés présentent davantage de réclamations, ce qui entraîne une hausse des primes et des coûts des médicaments sur ordonnance, et une diminution de la productivité dans le milieu de travail en raison de l'absentéisme et du présentéisme des employés.

Les interventions des diététistes portant sur les habitudes de vie peuvent permettre aux employeurs d'économiser en réduisant les pertes de productivité liées à la santé de 64 % et en diminuant les journées d'invalidité de 87 %. Elles peuvent également contribuer à améliorer la santé des employés. Exemples : réduction du risque de développer le diabète de type 2 (jusqu'à 70 %); amélioration des niveaux de tension artérielle, de glycémie et de cholestérol; et meilleure gestion des allergies alimentaires et des intolérances alimentaires. Selon deux études américaines, chaque dollar (1 \$) dépensé en thérapie de nutrition médicale avec un diététiste peut permettre de réaliser des économies pouvant atteindre 4 \$ dans le système de santé.

En tant que seuls professionnels de la santé réglementés en alimentation et en nutrition, les diététistes sont qualifiés pour offrir aux Canadiens des conseils alimentaires et nutritionnels personnalisés, fondés sur des données probantes et dignes de confiance. Les diététistes traduisent la science de la nutrition en conseils pratiques pour les individus et leurs familles. Afin d'avoir une main-d'œuvre saine et productive, le gouvernement fédéral devrait investir dans la santé de ses employés et assurer la couverture des services diététiques dans le cadre du RSSFP.

Recommandation 3 : Équipes interprofessionnelles de soins de santé avec diététistes, surtout en soins primaires et à domicile

Les soins en équipe, en particulier dans les contextes des soins primaires et des soins à domicile, continuent d'évoluer partout au Canada. Toutefois, l'accès aux services de diététistes dans les équipes varie considérablement, et de nombreux Canadiens n'ont pas un accès adéquat à ces services. En 2018, les Diététistes du Canada ont commandé des analyses environnementales des services de diététistes dans les milieux des [soins primaires](#), des [soins à domicile](#) et des [soins de longue durée](#) dans l'ensemble du Canada. Les résultats de ces analyses mettent en évidence de grandes inégalités d'accès aux services de diététistes entre les systèmes de santé provinciaux et territoriaux et à l'intérieur de ceux-ci. Compte tenu des liens importants entre la santé nutritionnelle et la productivité dans le milieu de travail (comme il est indiqué à la page 3), l'investissement dans l'amélioration de l'accès des Canadiens aux services de diététistes pourrait contribuer à des avantages importants.

Les Diététistes du Canada appuie les recommandations du Groupe d'intervention action santé (GIAS) concernant les investissements dans la santé des aînés. En particulier, les investissements dans les soins à domicile peuvent faire économiser de l'argent au système de santé. On peut observer une augmentation de la productivité de la main-d'œuvre en réduisant le temps d'absence des aidants naturels. Nous exhortons le gouvernement fédéral à offrir des incitatifs aux systèmes de santé provinciaux et territoriaux afin d'accroître l'accès aux services de diététistes et un accès pancanadien à la télésanté.

Des fonds devraient être attribués à l'Institut canadien d'information sur la santé pour lui permettre de gérer une base de données sur toutes les professions de la santé réglementées, y compris les diététistes. Ces renseignements sont nécessaires pour planifier les ressources humaines en santé afin de fournir des services et des soins de santé de qualité. Il n'existe actuellement aucune base de données nationale exacte sur les diététistes. Dans son rapport de 2012, le [Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées](#) recommandait que l'Institut canadien d'information sur la santé continue la collecte et le suivi des données sur l'effectif des professions du secteur de la santé, y compris les diététistes.

Recommandation 4 : Exiger la surveillance des taux d'insécurité alimentaire des ménages à chaque cycle de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies globales de réduction de la pauvreté

Les Diététistes du Canada recommande que le gouvernement du Canada mette immédiatement en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté, y compris en s'engageant à surveiller l'efficacité des efforts visant à réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages.

La mise en œuvre d'une stratégie globale de réduction de la pauvreté à l'échelle nationale, comportant des cibles claires et des mécanismes de responsabilisation, contribuerait à permettre à tous les Canadiens d'acheter des aliments sains. Le [processus de consultation sur la stratégie de lutte contre la pauvreté de 2017](#) a soulevé la question de l'insécurité alimentaire et a mis en évidence les problèmes particuliers auxquels font face les Premières Nations, les Inuits et les Métis. L'insécurité alimentaire (l'accès inadéquat ou insuffisant aux aliments en raison de contraintes financières) est un important problème social et de santé qui touche 4 millions de Canadiens. Il faut élaborer des stratégies et des initiatives visant à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire et les mettre en œuvre afin que tous les ménages canadiens aient un revenu adéquat et sûr.

L'insécurité alimentaire est fortement liée à des effets négatifs pour la santé, y compris une prévalence plus élevée de maladies chroniques comme la dépression, le diabète et les maladies cardiaques. Les adultes vivant dans des foyers d'insécurité alimentaire sont plus susceptibles de souffrir de trois maladies chroniques ou plus et de devenir des utilisateurs coûteux du système de santé. L'insécurité alimentaire augmente le risque de développer une mauvaise santé et des maladies chroniques, tandis que la présence d'une mauvaise santé et de maladies chroniques rend plus difficiles l'adaptation, le travail et les soins

personnels, augmentant ainsi le risque d'insécurité alimentaire; une relation bidirectionnelle existe par conséquent entre ces variables.

Puisque l'insécurité alimentaire est un bon indicateur de l'insuffisance et de l'insécurité du revenu, il faut surveiller tous les projets de réduction de la pauvreté pour en assurer l'efficacité. Les mécanismes de surveillance devraient comprendre l'estimation de la prévalence de l'insécurité alimentaire dans toutes les collectivités et régions, y compris au sein des Premières Nations qui vivent dans une réserve, comme mesure des résultats d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Plus précisément, nous recommandons que toutes les provinces et tous les territoires soient tenus d'utiliser le module de l'Enquête sur la sécurité alimentaire des ménages dans chaque cycle de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) pour donner une indication de l'incidence des stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre dans l'ensemble du Canada.

Nos recommandations et nos justifications sont fondées sur des données examinées par des

pairs. Références fournies sur demande. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Jennifer Wojcik, MSc, RD
Directrice principale, Affaires publiques et engagement des membres
Diététistes du Canada
480, avenue University, bureau 604
Toronto (Ontario) M5G 1V2
Tél. : 204-451-4316
Courriel : jennifer.wojcik@dietitians.ca